

Avis Technique 12/12-1627_V1

Remplace l'Avis Technique 12/12-1627

Système de revêtement de sol associant une sous-couche à un revêtement à usage bâtiment

Flooring system associating an under layer with a building-use resilient floor

Système Bâtiment

Tarkolay

Titulaire : Société Tarkett France
2, de l'Égalité
FR-92748 Nanterre Cedex
Tél. : 01 41 20 42 49
Fax : 01 41 20 47 00
Internet : www.tarkett.fr

Groupe Spécialisé n° 12

Revêtements de sol et produits connexes

Publié le 14 décembre 2018



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Le Groupe Spécialisé n° 12 « Revêtements de sol et Produits Connexes » a examiné, le 30 Mai 2018, le Système « TARKOLAY BÂTIMENT » associant les revêtements de sol plastiques bâtiment à la sous-couche d'interposition TARKOLAY fabriqués par la société Tarkett. Il a formulé sur ce système l'Avis Technique ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Système de revêtement de sol plastique posé librement sur support permettant la diffusion de l'humidité ascendante éventuelle dans le volume d'écoulement de la sous-couche TARKOLAY.

Le système comprend :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY à base de PVC, de couleur bleue, d'épaisseur 1,3 mm ;
- les revêtements de sol plastiques manufacturés à usage bâtiment, certifiés NF-UPEC ou NF-UPEC.A énoncés à l'article 2.2 du Dossier Technique.

1.2 Identification

La dénomination commerciale exclusive, le type, le coloris, la longueur ou format et le numéro de lot figurent sur les emballages.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Supports neufs ou supports en rénovation, secs ou humides, à base de liants hydrauliques (en particulier les dallages) dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 %.

Supports neufs ou supports en rénovation, secs ou humides, à base de liants hydrauliques (en particulier les dallages) dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 %.

Les planchers chauffants tels que décrits aux § 4.1.1 et 4.52 du Dossier Technique sont également admis

Locaux définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux (*Cahier du CSTB 3782 en vigueur*) ayant un classement UPEC au plus égal à celui du revêtement associé figurant dans son certificat NF-UPEC ou NF-UPEC.A+ (Règles de certification NF 189).

Ce système de sous-couche d'interposition est une des solutions techniques décrites dans la norme NF DTU 53.2 P1-1 « Revêtements de sol PVC collés » (Avril 2007) permettant de ne pas exposer le revêtement de sol PVC collé aux remontées d'humidité. Le choix incombe au concepteur de l'ouvrage (cf. NF DTU 53.2 P2) et doit être inscrit dans les Documents Particuliers du Marché.

Le traitement des joints du revêtement de sol dépend du classement E du local et se fait conformément au §4.7 ci-après et en conformité avec le certificat du revêtement.

2.2 Appréciation sur le produit

2.2.1 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Réaction au feu

La sous-couche TARKOLAY associée aux revêtements collés : Acczent Excellence et Acczent Evolution, Tapiflex Essential, Tapiflex Excellence, Tapiflex Evolution, Acczent Platinum, Tapiflex Platinum, Tapiflex U3/4 Dalle, Tx Modulaire (dalles et lames), Tx Sélection, Tx Standing et Tx Classic, fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu avec classement C_n-s1 ou B_n-s1 valable « en complexe pose libre sur substrats pour une utilisation finale des classes A1 et A2-s1,d0 », « les résultats d'essais obtenus sur un substrat normalisé conforme à l'EN 13238 sont applicables si la masse volumique du substrat pour l'utilisation finale est $\geq 1200 \text{ kg/m}^3$ » (rapports du LNE n° N100888 DE/2 et N100888 DE/4 du 15 novembre 2012).

Isolation acoustique

Efficacité normalisée du Système TARKOLAY Bâtiment au bruit de choc ΔL non communiquée.

Tenue à la cigarette

Les cigarettes incandescentes provoquent une carbonisation assez profonde de la surface.

Données environnementales

Le Système TARKOLAY BÂTIMENT ne dispose d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi des produits.

Aspects sanitaires

Le présent Avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent Avis. Le titulaire du présent Avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents et maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Les composants du système font l'objet de fiches de données de sécurité individuelles disponibles auprès du titulaire et qui portent sur la présence éventuelle de substances dangereuses et sur les phases de risque et les consignes de sécurité associées. L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur du produit (ou procédé) sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

2.2.2 Durabilité – Entretien

Les classements du § 2.1 ci-avant signifient, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, une présomption de durabilité de l'ordre d'une dizaine d'années dans les locaux caractérisés par un classement au plus égal à celui du revêtement.

Cf. « Notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux », *Cahier du CSTB 3782_V1 en vigueur*.

Les méthodes préconisées au chapitre 6 du Dossier Technique pour l'entretien et le nettoyage sont de nature à conserver au sol un aspect satisfaisant.

Les revêtements ne nécessitent pas l'application d'une émulsion.

2.2.3 Fabrication

Cet Avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur (DTED).

2.2.4 Mise en œuvre

La mise en œuvre est faite conformément aux dispositions du chapitre 4 du Dossier Technique et des conditions générales de la norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés ».

La sous-couche TARKOLAY est fixée en périphérie et de manière discontinue sur le support avec une colle réactive à deux composants. Le revêtement de sol est ensuite collé soit avec une colle acrylique à faible teneur en eau, soit avec une colle réactive à deux composants, le choix du type de colle étant fonction de l'humidité du support.

Un soin tout particulier doit être apporté :

- à la détermination du taux d'humidité du support qui détermine le choix du produit de ragréage et de la colle pour le collage du revêtement sur la sous-couche ;
- au choix du produit de ragréage localisé en fonction du support selon qu'il est neuf ou ancien et de sa siccité ;
- au respect des conditions de collage de la sous-couche sur le support ;
- au respect de la quantité de colle préconisée pour la pose du revêtement sur la sous-couche et du temps de gommage des colles acryliques,
- au marouflage ;
- au traitement des rives.

Les colles doivent être choisies parmi celles figurant dans le Dossier Technique, à l'exclusion de toute autre colle.

2.2.5 Assistance technique

La Société TARKETT est tenue d'apporter son assistance technique sur chantier sur demande de l'entreprise.

2.3 Prescriptions Techniques (CPT)

2.31 Documents Particuliers du Marché

Les Documents Particuliers du Marché devront tenir compte des contraintes liées à l'état de surface et à la planéité des supports, le recours généralisé à un enduit de sol étant exclu. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (avril 2007).

2.32 Vérification du classement de réaction au feu du système

Dans le cas du choix de l'association de la sous-couche Sporisol avec un revêtement tel que défini au § 2.2 du Dossier Technique mais autre que ceux cités au § 2.31 « Réaction au feu » ci-dessus, le maître d'œuvre devra s'assurer de la conformité du classement de réaction au feu du système avec la réglementation en vigueur pour la destination visée.

2.33 Consistance des travaux

Pour les travaux sur support neuf et lorsqu'elles sont nécessaires, les opérations éventuelles de traitement des fissures et reprofilage du support sont à la charge de l'entreprise de gros-œuvre qui a réalisé le support. Cf. norme NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés », Cahier des clauses spéciales.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé pour le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 2.1), est appréciée favorablement.

Validité

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 30 septembre 2023 (date de la fin de validité décidée en GS arrondie au dernier jour du mois).

*Pour le Groupe Spécialisé n° 12
Le Président*

3. Remarque complémentaire du Groupe Spécialisé

3.1 Modification par rapport à l'Avis Technique précédent 12/12-1635

Il s'agit de la révision de l'Avis Technique précédent 12/12-1627 sans modification du domaine d'emploi.

La fabrication de la sous-couche TARKOLAY a été transférée de l'usine TARKETT de Sedan à l'usine TARKETT de Lenham (Royaume Uni), sans modification des caractéristiques techniques et d'aptitude à l'emploi du produit fini.

La colle acrylique KE2000S a été introduite dans les préconisations de mise en œuvre.

3.2 Couleur de la sous-couche

Seule la sous-couche bleue est visée par le présent Avis Technique.

3.3 Utilisation du mobilier

L'attention du maître d'ouvrage et de l'exploitant des locaux est attirée sur le fait que des empreintes rémanentes de poinçonnement sous les pieds de chaise (salle de classe, réfectoire par exemple) ne sont pas exclues avec certains systèmes.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 12

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description du système et de sa mise en œuvre

1. Principe

1.1 Type

Système de revêtement de sol associant :

- la sous-couche d'interposition TARKOLAY à base de PVC enduit sur voile de verre non tissé avec présence de plots en envers, épaisseur 1,30mm ;
- un des revêtements de sol PVC définis à l'article 2.2 ci-après ;
- les dalles définies à l'article 4.2 ;
- les cordons de soudure tel qu'indiqué à l'article 4.6.

1.2 Domaine d'emploi

Supports neufs ou supports en rénovation, à base de liants hydrauliques (en particulier les dallages) secs ou humides dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 %.

Les planchers chauffants tels que décrits aux § 4.1.1 et 4.52 ci-après sont également admis

Locaux définis dans la notice sur le classement UPEC des locaux (*Cahier du CSTB 3782 en vigueur*) ayant un classement UPEC au plus égal à celui du revêtement associé figurant dans son certificat NF-UPEC ou NF-UPEC.A+ (Règles de certification NF 189).

Ce système de sous-couche d'interposition est une des solutions techniques décrites dans la norme NF DTU 53.2 P1-1 « Revêtements de sol PVC collés » (Avril 2007) permettant de ne pas exposer le revêtement de sol PVC collé aux remontées d'humidité. Le choix incombe au concepteur de l'ouvrage (cf. NF DTU 53.2 P2) et doit être inscrit dans les Documents Particuliers du Marché.

Le traitement des joints du revêtement de sol dépend du classement E du local et se fait conformément au §4.7 ci-après et en conformité avec le certificat du revêtement.

2. Définitions

2.1 Sous-couche TARKOLAY

Nature

Sous-couche d'interposition à base de PVC enduit sur armature voile de verre.

Aspect

(Voir figures 1, 2 et 3 en annexe)

- face supérieure de couleur bleue ;
- en envers présence de plots, de couleur bleue.

Caractéristiques d'identification

Masse surfacique du voile de verre : 80 g/m²

Largeur totale : 2 m

Longueur des rouleaux : 45 m

Épaisseur totale moyenne : 1,3 (± 0,15) mm

Épaisseur des plots : 0,3 mm

Masse surfacique totale moyenne : 1160 (+150, -100) g/m²

Caractéristiques techniques

Module de traction pour 1% d'allongement (méthode M1A²) :

- sens longitudinal : > 200 N/50 mm
- sens transversal : > 200 N/50 mm

Allongement à la rupture de l'armature : 3,4 %

Résistance à la rupture : 610 (± 24) N/50 mm

Variations dimensionnelles à la chaleur : < 0,05 %

2.2 Revêtements de sol associés

Les revêtements de sol TARKETT armaturés bénéficiant d'un classement UPEC certifié dont la performance au poinçonnement est de niveau P3 (se référer aux certificats NF-UPEC ou NF-UPEC.A+ valides), du type :

- Revêtements de sol PVC avec envers compact PVC calandré en lés (Acczent Excellence et Acczent Evolution) ;
- Revêtements de sol avec envers mousse PVC en lés et en dalles (Tapiflex Essential, Tapiflex Excellence, Tapiflex Evolution, Acczent Platinum, Tapiflex Platinum, Tapiflex U3/4 Dalle, Tx Modulaire (dalles et lames), Tx Sélection, Tx Standing et Tx Classic.

Après mise en œuvre (conformément à l'article 4) et délai de séchage suffisant de la colle (voir article 5), les propriétés du système associant TARKOLAY et ces revêtements permettent de répondre aux exigences des locaux tels qu'indiqués au paragraphe précédent (voir article 2.3 et partie B).

2.3 Caractéristiques mécaniques du système

| Caractéristiques | Méthode d'essai | Système TARKOLAY |
|--|-------------------|------------------|
| Poinçonnement sous charge statique (mm) : | | |
| - enfoncement à 15 secondes | | ≥ 0,40 mm |
| PVC sur mousse U2SP3 | | |
| - rémanent après 150 minutes | | |
| PVC compact | NF EN ISO 24343-1 | ≤ 0,15 mm |
| PVC sur mousse U2SP3 | | ≤ 0,45 mm |
| PVC sur mousse U3P3 – U4P3 | | ≤ 0,45 mm |
| - rémanent après 24 heures | | |
| PVC compact | | ≤ 0,10 mm |
| PVC sur mousse U2SP3 | | ≤ 0,20 mm |
| PVC sur mousse U3P3 – U4P3 | | ≤ 0,20 mm |

3. Fabrication et Contrôles

3.1 Fabrication

3.1.1 Sous-couche Tarkolay

La sous-couche d'interposition TARKOLAY est fabriquée dans l'usine du groupe TARKETT située à Lenham (UK).

3.1.2 Revêtements de sol

Les revêtements de sol sont fabriqués dans les usines de Sedan (France), de Lentzweiler (Luxembourg) et de Lenham (UK) de la Société TARKETT.

3.2 Contrôles

3.2.1 Sous-couche TARKOLAY

Les matières premières sont contrôlées.

La Société TARKETT contrôle également les conditions de fonctionnement des matériels de fabrication et les produits finis. Le site de production est certifié ISO 9001 et ISO 14001.

3.2.2 Revêtement de sol

La Société TARKETT procède à des contrôles conformément aux dispositions prévues par les règles de certification de la marque NF - Revêtements de sol résilients associée à la marque UPEC ou UPEC.A+.

4. Mise en œuvre

La mise en œuvre est réalisée conformément aux dispositions décrites dans le document NF DTU 53.2 « Revêtements de sol PVC collés » (Avril 2007), complétés, modifiés ou précisés comme suit.

4.1 Supports admis

4.1.1 Supports neufs

Supports neufs à base de liants hydrauliques, tels que définis à l'article 5.1 de la norme NF DTU 53.2 P1-1, âgés d'au moins 1 mois et dont le taux d'humidité est inférieur ou égal à 7 % ;

² Déterminée selon les « directives UEAtc pour l'agrément des revêtements de sol plastiques manufacturés » *Cahier du CSTB 2182 de septembre 1987*.

Dallage : il est rappelé que le titulaire du lot revêtement de sol doit recevoir du titulaire du lot dallage les éléments nécessaires à l'exécution des travaux de son lot, conformément aux prescriptions de la norme NF P 11-213-4 (référence DTU 13.3 CCS).

Planchers chauffants conformes aux spécifications suivantes :

- NF DTU 65.14 « Exécution de planchers chauffants à eau chaude » ;
- NF P52-302 (DTU 65.7) « Exécution des planchers chauffants par câbles électriques enrobés dans le béton » ;
- CPT « Chauffage par Plancher Rayonnant Electrique » (*Cahier du CSTB 3606_V2*).

4.12 Supports anciens

En rénovation, remise à nu pour revenir aux supports hydrauliques anciens tels que définis dans le *tableau 1* en fin de Dossier Technique.

4.2 Reconnaissance des supports

4.21 Humidité

Mesure du taux d'humidité du support réalisée avec l'appareil « bombe au carbure » par prélèvement effectué à partir de 4 cm de profondeur (cf. NF DTU 53.2 P1-1 annexe B1).

4.22 Fissuration

La présence de fissures est révélée par un mouillage de la surface. Pour chaque fissure repérée :

- relever la largeur de la fissure à l'aide par exemple d'un fissuromètre ;
- s'assurer au toucher de la présence ou non d'un désaffleurement entre les bords de la fissure (différence de niveau) et vérifier le comportement sous charge (pianotage).

4.23 Cohésion de surface

Elle est vérifiée conformément à la norme NF DTU 53.2 P1-1.

4.24 Planéité

Les tolérances sont rappelées dans le *tableau 2* en fin de Dossier Technique.

Pour la pose en construction neuve, il n'appartient pas au titulaire du lot revêtement de sol de rectifier la planéité lorsque le support n'est pas conforme.

4.3 Travaux préparatoires

Microfissures et fissures de largeur < 0,8 mm sans désaffleurement ni pianotage

Elles ne nécessitent pas de traitement.

Autres fissures

Une étude préalable doit être réalisée par un bureau d'études spécialisé pour analyser le comportement du support et déterminer un traitement adapté en fonction de la nature des défauts.

Joint

Travaux préparatoires réalisés selon l'article 6.2 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Pose sans ragréage

Lorsque le support est lisse sans aspérité et conforme en planéité (cf. article 4.24), il n'est pas nécessaire d'exécuter un ragréage.

Défauts de surface du béton localisés

Les mortiers de réparation du béton certifiés NF-produits spéciaux destinés aux constructions en béton hydraulique sont préconisés (NF 030 - Voir liste de juin 2012 auprès d'Afnor Certification) :

| Fabricant | Produit |
|-----------------|-------------------|
| MAPEI | PLANITOP 400 F |
| ST GOBAIN WEBER | WEBER.REP SURFACE |
| ST GOBAIN WEBER | WEBER.REP RAPIDE |

Ces produits sont appliqués selon les prescriptions du fabricant (cf. fiches techniques), avec les moyens mécaniques adaptés, notamment :

- cohésion superficielle du support > 1 MPa ;
- élimination des parties du support dégradées et mal adhérentes ;
- création de bords droits avec angles vifs sur le pourtour des surfaces à réparer ;
- piquage du support pour favoriser l'accrochage ;
- dépoussiérage et humidification ;
- préparation des quantités en fonction du délai d'utilisation de la gâchée ;
- respect des épaisseurs mini/maxi d'application ;
- produit "serré" à la truelle dans la réparation et surface lissée.

Ragréage des supports en rénovation

Lorsque la planéité doit être corrigée sur des surfaces importantes, les enduits de sols intérieurs ne sont pas adaptés s'ils sont exposés à l'humidité (dallage).

Des enduits de sol formulés spécialement pour l'extérieur sont préconisés :

| Fabricant | Produit |
|-----------------|---------------|
| BOSTIK | XPS |
| MAPEI | PLANEX |
| ST GOBAIN WEBER | WEBER.NIV LEX |

Il convient de respecter les préconisations et les dispositions particulières du fabricant (en complément du CPT « Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation » - *Cahier du CSTB 3635*).

4.4 Mise en œuvre du système

Tous les produits mentionnés ici doivent être utilisés conformément à leur étiquetage et à la réglementation en vigueur.

4.41 Fixation partielle de la sous-couche TARKOLAY sur son support

Un collage partiel est effectué sur la périphérie du local. Réalisé sur une largeur de 20 cm minimum, les zones de collage d'environ 100 cm² sont espacées de 1 m.

Collage continu au niveau des passages de porte.

Ces zones sont présentes tout au long de la périphérie du local. (voir figure 5).

Les adhésifs préconisés sont du type colles réactives à 2 composants employées en simple encollage à raison d'environ 250 à 300 g/m², déposées avec une spatule denture fine (type A5 selon recommandations TKB³ : profondeur de dent 1,0 mm, écartement de dent 1,3 mm, largeur au sommet 1,6 mm, angle 55°).

| Fabricant | Colle |
|-----------|--------------|
| BOSTIK | PU 456 |
| MAPEI | ADESILEX G20 |
| UZIN | KR 421 |

4.42 Collage du revêtement de sol PVC sur la sous-couche Tarkolay

Le fabricant du revêtement préconise les adhésifs de type colles acryliques adaptées aux supports non absorbants pour collage « PVC sur PVC », employés en simple encollage à raison d'environ 200 g/m², déposés à la spatule denture très fine (type A4 selon recommandations TKB² : profondeur de dent 0,7 mm, écartement de dent 1,0 mm, largeur au sommet 0,5 mm, angle 55°).

| Marque | Nom |
|--------|---------------------|
| Bostik | Sadertac V6 Confort |
| Bostik | Miplafix 300 |
| Bostik | Polymang SM |
| Mapei | Ultrabond V4SP |
| UZIN | KE2000S |

Il est impératif avant l'application du revêtement d'attendre le gommage total du film de colle pour éviter la formation de gonfles.

Le marouflage manuel sera effectué soigneusement à l'aide d'une cale en liège, au fur et à mesure de la pose. Il permet de déceler et de chasser d'éventuelles poches d'air. Il sera suivi d'un marouflage au rouleau maroufleur (en partant du centre de chaque lé).

4.5 Stockage et conditions de pose

Stockage

Voir article 6.1.5 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Conditions de températures et d'hygrométrie

Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à +12 °C.

Pour l'emploi des colles, la température ne doit pas excéder + 30 °C.

L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée).

³ Technischen Kommission Bauklebstoffe : Commission Technique des colles

4.51 Pose

La sous-couche d'interposition TARKOLAY est installée 24 heures minimum avant la pose du revêtement de sol PVC. Elle est posée lés bord à bord, la face lisse étant destinée à recevoir le revêtement de sol PVC et la face avec plots étant en contact avec le support.

Fixation ponctuelle de la sous-couche sur le support comme indiqué à l'article 4.21.

Déroulage des revêtements en lés dans le même sens que TARKOLAY avec décalage des joints d'au moins 20 cm par rapport à ceux de la sous-couche.

Implantation des dalles ou lames avec décalage des joints par rapport aux joints de la sous-couche Tarkolay : le calepinage doit être réalisé de façon à éviter la superposition.

Voir notamment dans la norme NF DTU 53.2 P1-1 les articles 6.3.1 et 6.3.3.1 pour la pose des lés et 6.3.2 et 6.3.3.2 pour la pose des dalles et lames.

Collage du revêtement sur la sous-couche tel que décrit aux articles 4.41 et 4.42 ci-avant.

4.52 Planchers chauffants

La pose sur planchers chauffants exécutés conformément aux documents de référence indiqués à l'article 4.1.1 est possible. Voir également l'article 6.1.3.2 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Résistance thermique du système : < 0,07 m².K/W.

4.6 Jonction entre les lés, entre les dalles ou entre les lames du revêtement

Le traitement des joints sera réalisé conformément aux indications figurant sur le certificat NF-UPEC ou NF-UPEC.A+ du revêtement et en fonction du classement du local, au minimum 48 heures après la pose.

Le traitement par soudure à chaud est réalisé avec cordon d'apport TARKETT V1001 (diamètre 4 mm), selon les informations techniques du fabricant sur le traitement des joints.

4.7 Traitement des rives

Dans les locaux à revêtir classés E1 et E2, la sous-couche TARKOLAY et le revêtement choisi sont arrêtés à environ 5 mm de la paroi verticale, en particulier aux angles sortants ; le jeu fonctionnel est couvert par une plinthe rapportée, du type TARKETT KS61 (Voir figure 4 en fin de Dossier Technique).

Dans les locaux à revêtir classés E3, la sous-couche TARKOLAY est découpée à environ 5 mm de la paroi verticale puis les rives sont traitées par le système suivant (cf. article 6.3.6.1.2.1 de la norme NF DTU 53.2 P1-1) :

- remontée en plinthe du revêtement sur un profilé d'appui collé (du type TARKETT PA 20) ;

5. Mise en service

Voir article 8 de la norme NF DTU 53.2 P1-1.

Pour l'agencement du mobilier et des charges roulantes, attendre 72 heures après l'achèvement des travaux.

6. Entretien – Utilisation

Pour les revêtements de sol constituant le système, se reporter aux recommandations d'entretien diffusées par le fabricant.

7. Assistance technique

Sur demande, le Service d'Appui Technique (SAT) de la Société TARKETT est en mesure d'assister l'entreprise titulaire des travaux qui le sollicite pour une préconisation et lors du démarrage du chantier.

Formation à la mise en œuvre de la sous-couche d'interposition TARKOLAY

La Société TARKETT organise dans ses centres de formation, certifiés par Certibat Data Dock, des stages de mise en œuvre de la sous-couche d'interposition Tarkolay (avec partie théorique et partie pratique) à l'issue desquels une attestation individuelle est délivrée à chaque stagiaire. Le programme de formation aborde particulièrement les aspects suivants :

- Présentation des matériaux et composants du système ;
- Réception des supports, préparation des supports, choix et mise en œuvre ;
- Pose de la sous-couche d'interposition TARKOLAY
- Pose du revêtement de sol final ;
- Traitement des points singuliers : remontées en plinthe ;
- Réalisation des soudures de joints et finitions.

B. Résultats expérimentaux

Réaction au feu

La sous-couche TARKOLAY associée aux revêtements collés : Acczent Excellence et Acczent Evolution, Tapiflex Essential, Tapiflex Excellence, Tapiflex Evolution, Acczent Platinum, Tapiflex Platinum, Tapiflex U3/4 Dalle, Tx Modulaire (dalles et lames), Tx Sélection, Tx Standing et Tx Classic, fait l'objet de rapports de classement européen de réaction au feu avec classement C_n-s1 ou B_n-s1 valable « en complexe pose libre sur substrats pour une utilisation finale des classes A1 et A2-s1,d0 », « les résultats d'essais obtenus sur un substrat normalisé conforme à l'EN 13238 sont applicables si la masse volumique du substrat pour l'utilisation finale est ≥ à 1200 kg/m³ » (rapports du LNE n° N100888 DE/2 et N100888 DE/4 du 15 novembre 2012).

Aptitude à l'emploi du système

- Perméance à la vapeur d'eau selon NF EN ISO 7783 (Rapport d'essai du CSTB n° R2EM-SIST-18-26074149 du 09/MARS/2018)

- Caractéristiques d'identification
- Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur
- Ténacité
- Poinçonnement statique (Résultats d'essais du laboratoire TARKETT du 23/01/2009)
- Comportement sous la chaise à roulettes (Résultats d'essais du laboratoire TARKETT du 05/03/2009)
- Déplacement simulé du pied de meuble
- Stabilité dimensionnelle et incurvation à la chaleur
- Stabilité dimensionnelle à l'immersion (Résultats d'essais du laboratoire TARKETT du 05/10/2009)

Tenue du plan de collage sous-couche/revêtement

- Pelage et réversibilité à l'humidité (Résultats d'essais du laboratoire BOSTIK du 10/08/2012) (Résultats d'essais du laboratoire UZIN du 05/03/2013) (Résultats d'essais du laboratoire MAPEI du 18/01/2012) (Résultats d'essais N°17-19b du laboratoire TARKETT du 06/03/2018)

C. Références

C1. Données Environnementales et Sanitaires (*)

Le système TARKOLAY BÂTIMENT ne fait pas l'objet de FDES « système ».

C2. Autres références

Début de la fabrication industrielle de la sous-couche TARKOLAY : 1996. Surfaces réalisées : (mettre à jour les surfaces par tarkett)

- au total depuis 2000 = 2 700 000 m²
- en France depuis 2008 = 400 000

(*) Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis

Tableau des références relatives aux données environnementales et sanitaires

| Liste de tous les composants du système | État des références relatives aux données environnementales et sanitaires | | | | | Liste des données de performances certifiées |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|-------------------------------------|--|
| | Référence de la FDES ⁽¹⁾ | FDES fournie et disponible | | FDES vérifiée par tierce partie indépendante habilitée ⁽²⁾ | | |
| | | OUI | NON | OUI | NON | |
| Sous-couche TARKOLAY | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Revêtements de sol PVC compacts homogènes | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Revêtements de sol PVC compacts hétérogènes | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Revêtements de sol PVC sur mousse U3/U4 | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Revêtements de sol PVC sur mousse U2s | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Cordon de soudure V 1001 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| SADERTAC V6 CONFORT | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| POLYMANG SM CONFORT | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| MIPLAFIX 300 CONFORT | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| KE2000S | - | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| PU 456 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| ADESILEX G20 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| KR 421 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| PLANITOP 400 F | FDE&S n° 07-245 :2011 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - |
| WEBER.REP SURFACE | FDE&S n° 07-245 :2011 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - |
| WEBER.REP RAPIDE | FDE&S n° 07-245 :2011 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | - |
| PLANEX | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| WEBER.NIV LEX | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Profil d'appui PA 20 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Plinthe KS61 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |
| Plinthe PLS100 | - | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | - |

⁽¹⁾ Ne figurent ici que les FDES pertinentes vis-à-vis du domaine d'emploi et des conditions de Conception/Dimensionnement/Mise en œuvre décrites dans le présent Avis Technique.

⁽²⁾ Données non examinées par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1 – Supports à base de liants hydrauliques en rénovation - Nomenclature

| Type | Références | | Publications |
|---|--|--|---|
| Dallage (réalisé avant le DTU 13.3 de 03/2005) | « Travaux de dallages : règles professionnelles » publiées dans les annales de l'ITBTP | | Annales de l'ITBTP 482, mars-avril 1990 |
| Dallage | NF P 11-213-1 (DTU 13.3) | « Dallages – Conception, calcul et exécution » | Mars 2005 |
| Chapes et dalles | NF P 14-201 (DTU 26.2) | « Chapes et dalles à base de liants hydrauliques » | Avril 2008 |
| | NF DTU 26.2 | | |

Tableau 2 – Tolérances de planéité des supports (extrait de la norme NF DTU 53.2 - Avril 2007)

| Supports | Rapportée à la règle de 2 m (Creux, flèche maximum sous la règle) | Réglet de 0,20 m (Creux, flèche maximum sous le réglet) |
|---|--|--|
| Dallage, plancher État de surface : Lissé | 7 mm | 2 mm |
| Béton à chape incorporée État de surface : Lissé | 7 mm | 2 mm |
| Chape rapportée État de surface : Lissé | 5 mm | 1 mm |

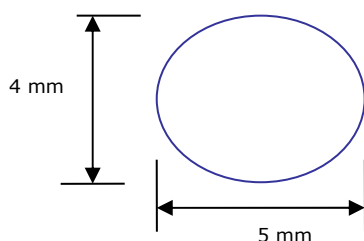


Figure 1 – Schéma d'un plot du TARKOLAY

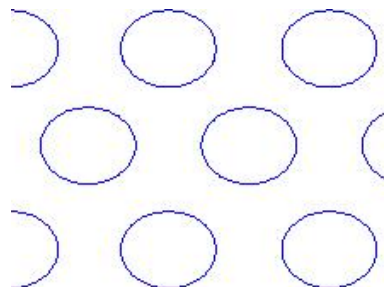


Figure 2 - Schéma illustrant la répartition des plots sur l'envers du TARKOLAY



Figure 3 - Coupe de TARKOLAY au droit d'un plot.



Figure 4 – Traitement des rives avec plinthe Tarkett KS 61

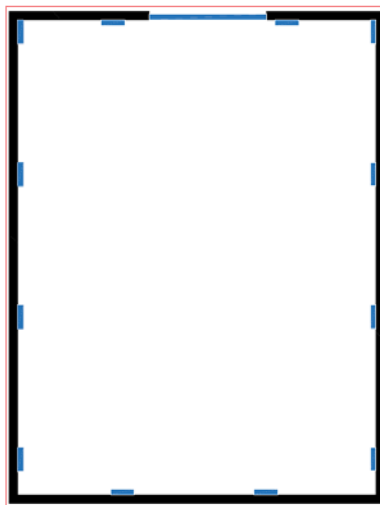


Figure 5 - Collage partiel sur la périphérie du local et passages de porte